

- Le 15 octobre 1994, le Canada s'est réjoui du retour du président Jean-Bertrand Aristide en Haïti et le 7 février 1996, le ministre canadien de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie, Pierre S. Pettigrew, a assisté à l'intronisation du président René Préval. Cet événement a marqué la première transition de pouvoir démocratique dans l'histoire d'Haïti.
- Le président Préval s'est rendu au Canada du 22 au 24 mars 1996 et a rencontré le premier ministre Jean Chrétien, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, ainsi que le ministre Pierre S. Pettigrew.
- En Haïti, le Canada a mis l'accent sur le maintien de la paix et la reconstruction à long terme. Le gouvernement a aussi fourni de l'aide en vue des élections législatives de juin 1995 en Haïti et des élections présidentielles de décembre 1995.
- Le Canada et Haïti sont membres de la Francophonie. Par l'entremise des institutions de cette organisation, le Canada soutient le Parlement nouvellement élu de ce pays et fournit une aide à ce dernier dans les domaines des communications et de l'éducation.

### **Opération de maintien de la paix des Nations unies en Haïti**

- Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la force de maintien de la paix de l'ONU depuis que celle-ci a pris la relève de la Force multinationale d'intervention, le 31 mars 1995. Quelque 500 membres des Forces armées canadiennes, ainsi que 100 agents de la police civile sont intervenus en vertu du mandat original où la force était appelée Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA). Le premier chef de la police civile de l'ONU était un agent de la GRC; l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a partiellement financé la formation de la Police nationale d'Haïti.
- Le mandat original de la MINUHA visait à instaurer un environnement sûr et stable, à protéger le personnel international et les principales installations et à contribuer à la création d'une force policière civile professionnelle. Le 28 juin, le Conseil de sécurité des Nations unies a remplacé la MINUHA par la Mission d'appui des Nations unies en Haïti (MANUHA) une plus petite opération qui se termine le 30 novembre.
- Bien que l'opération de maintien de la paix ait essentiellement connu des succès à ce jour, la prolongation de son mandat vise à étayer la stabilité instaurée en Haïti et à créer les conditions nécessaires au développement socio-économique essentiel au renforcement de la démocratie haïtienne.

#### **Modalités du mandat renouvelé :**

- Le principal objectif de cette nouvelle mission prolongée, quoique plus restreinte, est d'assurer la surveillance, la formation et l'assistance sur place de la Police nationale d'Haïti afin d'accroître son efficacité. La mission aidera également le gouvernement haïtien à maintenir un environnement stable et sûr en Haïti et lui apportera une assistance technique pour renforcer ses institutions démocratiques.